

## Vision

# L'éducation en vue du développement durable doit être intégrée dans toutes les sphères de notre société



Accepté par la Session des jeunes par 138 voix contre 29

**Année:** 2021  
**Thème:** L'éducation en vue du développement durable  
**Destinataire:** –  
**Type d'entrée:** Vision

### Contenu:

- Conformément au principe d'égalité des chances, tou\*tes les habitant\*es ont accès à un enseignement de qualité sur les problématiques du développement durable.
- Les cantons doivent concrétiser la vision issue de l'organisme « Education21 » à tous les niveaux de formation.
- L'État incite les institutions publiques et entreprises privées à former leurs employé\*es au développement durable, au moyen de prix de reconnaissance. Il subventionne la mise en place des dites formations.

### Justification:

Les objectifs du développement durable impliquent l'égalité des chances face à la formation, ce qui comprend également l'enseignement au développement durable. (ref. Agenda 2030, 4.3 et 4.7). Education21 est un organisme mandaté par la Confédération qui promeut l'éducation en vue du développement durable. Elle invite ses partenaires à intégrer dans l'enseignement des problématiques actuelles, telle que l'égalité des chances, les changements climatiques et les inégalités sociales. Pour ce faire elle favorise la pluralité des points de vue et l'interdisciplinarité. L'éducation au développement durable doit se faire tout au long de la vie, et ce afin d'atteindre toutes les personnes, quel que soit son identité sociale et son parcours. La formation continue est nécessaire dans le but de construire une société plus juste, plus équitable et plus durable.

### Informations intéressantes sur le thème et Document

### Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé